



Mardi 24 avril 2018

## Logis Breton. Du collectif à inventer ensemble

Delphine Tanguy

Le Logis Breton a confié à la jeune agence d'architectes urbanistes brestois TLPA, le soin de repenser l'habitat collectif de l'Acadie. Elle propose aux futurs habitants de dessiner leur propre logement, à l'instar des éco-quartiers qui fleurissent en périphérie de la ville.

Chaque habitant, futur locataire ou propriétaire, pourra participer au processus de création de son logement en collaboration avec les architectes (crédit : TLPA).



« Avec ce programme, on revient un peu aux sources de la ruche des Abeilles à Prat ar Rouz où les adhérents avaient construit eux-mêmes leurs logements », signifie Pierre Langlais, président de la coopérative de logements sociaux de Logis Breton qui, dans le cadre d'un concours, a sollicité les architectes candidats pour concevoir un immeuble mixte et original, en lieu et place de celui existant, l'Acadie, allée Samuel-de-Champlain, dont le coût de rénovation s'avérait trop onéreux.

### Une proposition audacieuse et innovante

Une demande à laquelle les architectes urbanistes de l'agence bres-

toise TLPA ont répondu par une proposition audacieuse et innovante en invitant les futurs habitants à participer au processus de création de leur logement collectif. « On a souvent l'impression qu'un immeuble est un objet posé en pleine ville et qu'on s'intéresse peu aux habitants à l'intérieur », précise Tristan La Prairie, architecte qui, avec son équipe, a voulu inventer autre chose et remettre en question la standardisation des logements collectifs. Ils ont ainsi dessiné une structure globale en béton, « simple, efficace et économique avec des plateaux à habiter comme des terrains à bâtir sur six niveaux reliés par des cages d'escalier ouvertes pensées comme des

lieux de rencontre et de vie commune », un peu sur le principe des éco-quartiers qu'ils ont l'habitude de dessiner et en partant du constat que moins de 25 % de la population vit au sein d'une famille avec un couple et des enfants. Futurs locataires et propriétaires pourront choisir d'y aménager leur appartement, du T2 au T4 avec une pièce en plus de 8 à 15 m<sup>2</sup> à transformer en jardin d'hiver, en terrasse ou en atelier, maintenant ou plus tard, afin de faire évoluer leur logement dans le temps.

### Rencontres courant mai

Courant mai, une maison du projet sera installée sur le site pour qu'architectes et habitants se rencontrent et

conçoivent ensemble leur logement dont l'organisation intérieure est libre avec un choix pour les fenêtres, balcons, matériaux de façade ou de toiture. « Des équipements en commun et partagés seront aussi mis à disposition des habitants : une salle commune, un jardin, une laverie, des outils, et pourquoi pas une voiture électrique ». Une maquette au 50<sup>e</sup> permettra de voir évoluer le bâtiment dont le permis de construire devrait être déposé en novembre pour une livraison des logements prévue fin 2020. L'impératif est en effet de réinstaller assez rapidement certains des actuels locataires, en cours de relogement, qui en ont manifesté le souhait dans cette nouvelle

résidence de l'Acadie. Sur les 40 appartements envisagés, 24 seront en accession à la propriété et 16 en location.

Et pour ces jeunes architectes urbanistes, l'idée est de faire profiter de cette expérience en éditant la méthode de co-conception sous licence libre collaborative (créative Commons) et ainsi de contribuer à limiter l'impact environnemental et le grignotage des terres agricoles en rendant plus séduisant l'habitat collectif.

### ▼ Pratique

Contact Logis Breton - l'Acadie : Nathalie Duval au 02.98.55.81.91 ou par mail : nduval@lelogisbreton.fr.

## Grève à la Qub. Les prévisions de trafic

Un préavis de grève sur le réseau Qub a été déposé par une intersyndicale CFDT-UNSA pour la journée de mercredi 25 avril. Parmi les revendications, une revalorisation salariale, à l'aune de conditions de travail jugées plus pénibles, notamment en cette période de travaux. La création d'un service de bus le dimanche matin est également sur la table, les grévistes demandant une compensation de 19 € bruts par personne.

« 54 % des salariés du réseau Qub ont fait part de leur intention de suivre le mouvement sur la journée », a indiqué, lundi, la société Kéolis.

Le plan de transport sera le suivant : « Les lignes 1 (Kermoyan - Université), 5 (Gourvily - Ergué-Armel Mairie), 2 (Kerjestin - Petit Guélen), 4 (Moulin-

Vert - Mercoeur) et 12 (Cuzon - centre-ville) fonctionneront en fréquences et horaires spécifiques.

Les transports des lignes - Ergué-Gabéric Lestonan - Guengat ; Locronan - Plogonnec ; Plomelin - Plonéis et Pluguffan, opérées par des sous-traitants, ne sont pas impactés par ce mouvement de grève ».

Les dessertes Qub Noz, la ligne 33 et HandiQub (sauf urgence liée à ce service PMR), ne seront pas assurées pour la journée de mercredi.

### ▼ Pratique

L'ensemble des informations est disponible sur [www.qub.fr](http://www.qub.fr). L'agence Qub, 12 quai du Steir, sera ouverte de 10 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 19 h. Le standard sera assuré de 8 h 30 à 19 h.

## Voie verte cyclable. « C'est le bon moment »

L'élu écologiste Daniel Le Bigot aimerait pouvoir s'associer, d'une façon ou d'une autre, à la pétition signée par 200 parlementaires en faveur d'un « plan vélo ambitieux ». Vu de Quimper et de l'agglomération, ce plan pourrait, par exemple, trouver un écho dans la réalisation d'une voie cyclable sur l'ex-voie ferrée Quimper-Pluguffan.

Le projet est un serpent de mer depuis plus de quinze ans. « Il me semble que des éléments nouveaux jouent en sa faveur : d'abord, 300 mètres de voie ont été défermés cet hiver entre la sortie du tunnel proche de la rue de Brest et la rue Bournazel. Il n'y aura donc plus de train entre Quimper et Pluguffan. Jusqu'à présent, à chaque fois que l'on interpellait la SNCF, elle nous disait : on ne sait jamais, on pourrait avoir besoin de desservir une zone d'activités », expose l'élu d'opposition.

Deuxièmement, Quimper Bretagne Occidentale poursuit ses discussions avec la Région, le Département et la SNCF à propos du contrat de pôle d'échanges multimodal à la gare de Quimper (4,6 M€, 2019-2022). « C'est le moment de négocier la mise à disposition de l'emprise de la voie ferrée. Il y a deux enjeux cyclables : pour la ville et l'agglomération, un circuit protégé de la gare à Pluguffan et Guengat qui desservirait le Moulin-



L'élu écologiste Daniel Le Bigot à proximité des abords de la voie ferrée et du tunnel qu'il faudrait aménager pour permettre la jonction gare-voie verte.

Vert, la Providence, Saint-Marc, Kerlan-Vian, Prat-ar-Rouz, la Terre Noire, Penhars et le nouveau quartier de Kervalguen. Pour le Département, la liaison sur l'ancienne voie vers Pont-l'Abbé », décrit-il.

« Au-delà, il faut aussi réfléchir à cette partie située entre le futur pôle d'échanges multimodal et la jonction avec la future voie verte. Il faudrait prolonger le cheminement doux entre la gare et le tunnel proche de la rue de Brest. Et donc soit envisager

une nouvelle rampe entre le pont de la rue Feunteunic-ar-Lez et le tunnel, soit créer une passerelle de franchissement de la voie », suggère l'écologiste. « Dans le tunnel, il faudrait négocier avec la SNCF une séparation physique et y réserver ainsi une voie cyclable et piétonne », ajoute-t-il. « Ce projet global de voie verte, inscrit dans le projet communautaire, ferait remonter Quimper au baromètre des villes cyclables », conclut-il.

## À VOTRE SERVICE PUBLICITÉ

MX349505

	<b>ÂGE D'OR SERVICES</b> UNE PRÉSENCE ACTIVE À VOS CÔTÉS	Entretien de jardin à l'année taille de haies, tonte de pelouses, entretien des massifs débroussaillage, désherbage (50 % de réduction d'impôt) <a href="mailto:QUIMPER@AGEDORSERVICES.COM">QUIMPER@AGEDORSERVICES.COM</a> - 02 98 53 15 86
	<b>JARDINAGE</b>	

	<b>ENTREPRISE BRUNO 29</b>	<b>DÉMOUSSAGE - RÉNOVATION TOITURE</b> C'est le moment ! Peinture et traitement de façade Déplacement et devis gratuits QUIMPER - 02 98 52 07 51
	<b>ENTREPRISE BRUNO 29</b>	

Pour figurer dans cette rubrique, contacter le 02 98 43 22 44